

Éoliennes. Une enquête sur la santé et des actions

Les associations Vent de délires et C du vent ont fait le point, lors de la réunion du jeudi 27 juin, sur les nuisances créées par les différents sites bretons et générant des problèmes de santé, à partir de l'enquête très sérieuse qui a été réalisée par l'association Les Abers de Plouvien, en 2011.

Effet négatif pour 50 % de ceux qui ont répondu

Le document fait ressortir, sur les onze sites étudiés, 181 cas de personnes qui ont vu, en même temps que leur environnement se détruire, leur bien-être se dégrader et leur qualité de vie se détériorer en raison du bruit, des effets stroboscopiques quand une pale passe devant le soleil, des flashes lumineux la nuit. « 50 % de la population qui ont accepté de répondre à cette enquête notent un effet négatif sur la santé et dix personnes ont déclaré suivre un



Une vingtaine de riverains ont suivi la réunion.

traitement médical ».

Le syndrome éolien

Ce dossier, transmis récemment au préfet de région, sera complété par l'enquête en cours auprès des riverains du parc du Merdy. Les deux associations constatent que, malgré les propos « tranquillisants » du maire et de la Cocopaq, « le syndrome éolien existe

bel et bien ». Le bénéfice de l'édification de mâts sur Scaër Nord et Leuhan « ne compensera jamais les bienfaits d'un environnement serein sur la santé »...

Pour les deux associations, « Ces résultats confortent les riverains dans leur volonté de vouloir faire respecter leurs droits à la santé, au même titre que les décideurs... La totalité de la commune doit

être une vraie station verte et non la déchèterie soi-disant énergétique de la Cocopaq et finir dans 20 ans en friche industrielle ».

Recours contre Crénorien

Vent de délires déposera, dans un premier temps, un recours gracieux au tribunal administratif demandant l'annulation du permis accordé pour les éoliennes de Crénorien (celui de Le Merdy étant déjà suspendu à une décision du tribunal administratif, suite à un recours d'un particulier). Elle va informer la population des recours juridiques possibles pour garantir leurs droits à bien vivre au pays. Par ailleurs, des panneaux de protestation ont été posés près de Tréouzal annonçant « une zone protégée pour cause de rapaces éoliens, que les spéculateurs pourront dans peu de temps s'intéresser aux villages à vendre, que les problèmes de santé existent... ».